



Assemblée

Distr. générale
1^{er} juin 2016
Français
Original : anglais

Vingt-deuxième session

Kingston

11-22 juillet 2016

Demande d'admission au statut d'observateur présentée au nom du Centre de recherche sur les frontières de l'Université de Durham, conformément à l'alinéa e) du paragraphe 1 de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins

Note du Secrétariat

1. Le 19 mai 2016, le Centre de recherche sur les frontières de l'Université de Durham a adressé une lettre au Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins pour demander l'admission au statut d'observateur auprès de l'Assemblée de l'Autorité. Le texte de la lettre et les renseignements complémentaires fournis par le Centre figurent aux annexes I et II de la présente note.
2. À l'alinéa e) du paragraphe 1 de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée, il est prévu que les organisations non gouvernementales avec lesquelles le Secrétaire général a passé des accords, conformément au paragraphe 1 de l'article 169 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, et d'autres organisations non gouvernementales invitées par l'Assemblée qui ont manifesté leur intérêt pour les questions examinées par l'Assemblée peuvent participer aux travaux de cette dernière en tant qu'observateurs.
3. Aux paragraphes 5 et 6 du même article du Règlement, il est prévu que les observateurs visés à l'alinéa e) du paragraphe 1 de cet article peuvent siéger aux séances publiques de l'Assemblée et faire oralement, sur l'invitation du Président et avec l'approbation de l'Assemblée, des déclarations sur des questions entrant dans le cadre de leurs activités, et que les exposés écrits présentés par ces observateurs sur des questions relevant de leur compétence et ayant trait aux travaux de l'Assemblée sont distribués par le Secrétariat à concurrence du nombre d'exemplaires fournis et dans les langues dans lesquelles ils lui ont été remis.



Annexe I

Lettre datée du 19 mai 2016, adressée au Secrétaire général de l’Autorité internationale des fonds marins par Philip Steinberg, Directeur du Centre de recherche sur les frontières de l’Université de Durham

1. Le Centre de recherche sur les frontières de l’Université de Durham a l’honneur de demander que le statut d’observateur auprès de l’Autorité internationale des fonds marins lui soit octroyé par l’Assemblée, en vertu de l’alinéa e) du paragraphe 1 de l’article 82 du Règlement intérieur de l’Assemblée.

2. Créé en 1989 sous le nom « International Boundaries Research Unit », le Centre de recherche sur les frontières fait partie du département de géographie de l’Université de Durham. Depuis sa création, il coordonne des formations sur la délimitation des frontières internationales et le règlement des différends, Par ailleurs, ses membres témoignent en qualité d’experts dans des arbitrages et des procès relatifs au tracé des frontières, apportent une assistance technique dans le domaine des levés et de la cartographie, expliquent les subtilités des questions relatives aux frontières dans les médias et mènent des recherches sur diverses questions géographiques liées à la nature changeante de la souveraineté, de la territorialité et de la citoyenneté, et à l’organisation politique de l’espace. Des représentants de 124 États ont suivi les cours organisés par le Centre sur des thèmes incluant la délimitation des frontières maritimes, le règlement des différends frontaliers et la délimitation et la gestion des limites extérieures du plateau continental.

3. En sensibilisant les praticiens et le public aux questions d’état de droit dans les zones situées de part et d’autre et au-delà des frontières des États souverains, le Centre vise à faciliter le règlement pacifique des différends frontaliers et la gestion durable des économies et des environnements dans ces zones.

4. Conscient que la Zone internationale présente des enjeux et des possibilités uniques en matière de gouvernance concertée, de gestion de l’environnement et de développement économique, le Centre souhaite contribuer aux efforts que déploie l’Autorité internationale des fonds marins pour relever ces défis. Convaincu que son admission au statut d’observateur non gouvernemental auprès de l’Autorité internationale des fonds marins serait bénéfique tant pour l’Autorité, les États patronnants et les contractants que pour lui-même, le Centre demande respectueusement à l’Assemblée d’appuyer la présente demande d’accréditation.

Le Directeur,
Centre de recherche sur les frontières
de l’Université de Durham
Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d’Irlande du Nord
(*Signé*) Philip **Steinberg**

Annexe II

Demande d'admission au statut d'observateur auprès de l'Autorité internationale des fonds marins

A. Nom de l'organisation

Centre de recherche sur les frontières de l'Université de Durham

B. Adresse

International Boundaries Research Unit
Department of Geography
Durham University
South Road, Lower Mountjoy
Durham DH1 3LE
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

C. Nom et adresse des représentants principaux proposés

Présidence

Philip Steinberg, département de géographie, Université de Durham,
Royaume-Uni
Adresse électronique : Philip.steinberg@durham.ac.uk

Vice-Présidence

Marta Conde-Puigmal, enseignante, département de géographie, Université
de Durham, Royaume-Uni
Adresse électronique : marta.conde-puigmal@durham.ac.uk

D. Buts et objectif du Centre de recherche sur les frontières

1. Institution de recherche et d'enseignement intégrée au département de géographie de l'Université de Durham, le Centre a pour objectif de mieux faire comprendre la question des zones frontalières, de contribuer au règlement pacifique des différends frontaliers et d'examiner les questions géographiques liées à la nature changeante de la souveraineté, de la territorialité et de la citoyenneté, et à l'organisation politique de l'espace.

2. Depuis sa création, en 1989, sous le nom « International Boundaries Research Unit », le Centre occupe le premier rang mondial de la recherche et de l'enseignement en matière de délimitation des frontières internationales et règlement des différends, apportant sa contribution grâce aux services qu'il propose aux secteurs public et privé. Il fait le lien entre les travaux en matière de droit international des frontières d'une part, et l'étude géographique des frontières et de la délimitation des frontières au XXI^e siècle d'autre part.

3. Le Centre mène des activités dans trois domaines principaux :

a) **Recherche et communication** : Par l'organisation d'ateliers et de conférences spécialisés et la publication de cartes spécialisées et des bases de données géoréférencées, le Centre et les chercheurs qui y sont affiliés font mieux comprendre les arbitrages et les décisions juridiques concernant la délimitation des frontières et améliorent la collecte de données qui réglementent le passage des

frontières; la représentation des frontières dans les documents juridiques et sur les cartes; la mise en place de régimes qui régissent les mouvements transfrontières; la modification du tracé des frontières pour créer de nouvelles divisions et de nouvelles connexions à l'intérieur ou au-delà des frontières des États, et sensibilisent au rôle des frontières, qui peuvent faciliter ou entraver les activités visant à bâtir un monde juste;

b) **Conseil** : Depuis sa création, le Centre apporte son soutien à divers pays souhaitant résoudre ou prévenir des différends frontaliers internationaux, en leur fournissant des conseils et une assistance technique. Il fournit également des services aux entreprises souhaitant déterminer avec précision le tracé des frontières internationales et recueille des données géoréférencées pour les éditeurs commerciaux de cartes;

c) **Formation** : Chaque année, le Centre organise plusieurs ateliers de formation sur des aspects concrets de la délimitation des frontières et du règlement des différends. Les ateliers sont destinés aux décideurs qui participent à la délimitation des frontières, notamment des diplomates, des conseillers juridiques, des officiers militaires, des géomètres, des cartographes, des responsables de l'exploration gazière et pétrolière, des consultants et des chercheurs de haut niveau.

E. Historique

1. À la suite du constat de Gerald Blake, professeur de géopolitique à l'Université de Durham, selon lequel les pays du monde entier avaient besoin d'une assistance spécialisée pour ce qui était des questions de frontières internationales, le Centre voit le jour en 1989 sous le nom « International Boundaries Research Unit ». De 2002 à 2013, sous la direction de Martin Pratt, enseignant, le Centre met au point la gamme d'activités de recherche, de conseil et de formation décrite ci-dessus. Au cours des premières années, il publie des études de cas dans les collections « Boundary and Territory Briefings » et « Maritime Briefings », la collection « Boundary and Security Bulletins » et des volumes dans les collections « Kluwer International Boundary Studies » et « Routledge World Boundaries ». La carte des juridictions maritimes et des frontières dans la région arctique, publiée pour la première fois par le Centre en 2008, modifiée et réimprimée plusieurs fois depuis, fait généralement autorité car elle montre les revendications éventuelles, enregistrées ou reconnues des États auprès de la Commission des limites du plateau continental concernant la région arctique.

2. Depuis 1996, le Centre a organisé des ateliers de formation dans le monde entier pour 1 565 personnes de 124 pays différents, y compris des représentants de plus de 150 organisations, entités publiques, organisations non gouvernementales et sociétés multinationales. Il a en outre organisé plusieurs séances de formation sur mesure pour des États et des ministères et fourni des conseils techniques dans les domaines de la cartographie et du droit. De 1997 à 2005, le Centre s'est associé à la faculté de droit de l'Université de Durham pour offrir un master en études des frontières internationales.

3. C'est en 2014 que l'International Boundaries Research Unit est devenu le Centre de recherche sur les frontières de l'Université de Durham, sous la direction de son Directeur actuel, Philip Steinberg, et les conseils d'un comité directeur composé de chercheurs du département de géographie et de la faculté de droit. Depuis 2014, il poursuit ses activités de formation et de conseil tout en élargissant

ses activités de recherche au-delà des questions de frontières internationales pour se pencher sur d'autres sujets de préoccupation connexes, notamment la migration transfrontières, la gestion des frontières et la gouvernance des zones extraterritoriales.

F. Activités récentes

Récemment, le Centre a mené les activités suivantes dans ses trois principaux domaines d'intervention :

a) Recherche et communication

i) Les projets de recherche en cours ou récemment terminés incluent le projet « Ice Law » sur les défis environnementaux qui se présentent dans différentes branches du droit dans les régions polaires, le projet « Navigating a changed landscape », sur les effets des politiques migratoires régionalisées en Asie du Sud-Est; et le projet « Offshoring Geopolitical Order », portant sur les liens entre les exploitations gazières et pétrolières offshore et les conflits géopolitiques dans l'est et le sud-est de la Méditerranée. De plus, le Directeur du Centre coordonne le module d'activités sur les fonds marins dans le cadre du réseau action COST concernant la gestion des océans et financé par l'Union européenne, qui veut réduire la fragmentation des institutions européennes en appuyant une vision régionale intégrée des défis du développement durable.

ii) Le Centre continue d'actualiser ses cartes des juridictions maritimes et des frontières dans l'Arctique et l'Atlantique Sud. Par ailleurs, ses membres sont souvent invités par les médias à s'exprimer sur des questions juridiques et géopolitiques concernant les régions maritimes, comme récemment dans le cadre d'entretiens approfondis avec la BBC (*British Broadcasting Corporation*, Royaume-Uni), *The Guardian* (Royaume-Uni), le *British Forces Broadcasting Service* (Royaume-Uni), la ZDF (*Zweites Deutsches Fernsehen*, Allemagne), la *Deutsche Welle* (Allemagne), RT (Fédération de Russie), *The National* (Émirats arabes unis), NRK (Norvège), *Dagens Næringsliv* (Norvège) et *Eesti Päevaleht* (Estonie).

b) Conseil :

i) Outre les travaux dont il se charge pour les États parties à des affaires dont est saisie la Cour permanente d'arbitrage et d'autres mécanismes de règlement des différends, le Centre participe à un certain nombre d'initiatives soutenues par des agences de développement ou des organisations régionales. Par exemple, en 2011, il a participé à l'organisation d'ateliers de formation pour aider le Gouvernement mozambicain à se préparer aux négociations internationales parrainées par le Programme frontière de l'Union africaine. Il a fourni une aide supplémentaire sous forme de conseils au titre des travaux de revalidation des lignes de base du Mozambique. Cet exercice a joué un rôle essentiel dans le réexamen d'une série de différends sur les ressources minérales, comme ceux concernant la frontière malawienne, les nouvelles zones de pêche dans le sud-ouest de l'océan Indien et les intérêts internationaux pour les ressources en hydrocarbures des fonds marins. Certaines frontières terrestres sont encore contestées, mais les négociateurs formés par le Centre ont rapidement obtenu un accord avec les Comores, les Seychelles et la République-Unie de Tanzanie au sujet de la délimitation de

leurs frontières maritimes respectives, et permis la conclusion de trois nouveaux accords frontaliers bilatéraux et de deux accords tripartites, ainsi que la révision d'un accord frontalier existant.

ii) Le Centre a également contribué à définir les modalités de délimitation des frontières en utilisant les technologies modernes de façon novatrice pour créer des bases de données géoréférencées en libre accès. Par exemple, ses recherches ont mis en lumière l'importance des cours d'eau en tant que frontières « naturelles » a priori pratiques et les problèmes concrets connexes. Dans le cadre du programme financé par la Royal Geographical Society, il a créé une base de données sur les frontières internationales délimitées par des cours d'eau, qui a été adoptée par le Département d'État des États-Unis et Google (ainsi que Google Earth), contribuant ainsi à améliorer la précision du tracé des frontières internationales sur les cartes pour des millions d'internautes dans le monde.

c) **Activités de formation**

Chaque année, le Centre organise un certain nombre d'ateliers réunissant généralement 20 à 30 participants chacun, ainsi que, parfois, des ateliers sur mesure pour des ministères. La liste des ateliers de 2016 donne une bonne idée des formations proposées :

a. Définir, délimiter et gérer les limites extérieures du plateau continental (Washington, février 2016, organisé en partenariat avec Foley Hoag LLP);

b. Les différends frontaliers et leur résolution (séance de formation sur mesure pour le Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni, Londres, février 2016);

c. La négociation des frontières internationales (Durham, mai 2016);

d. La préparation d'un règlement par tierce partie en cas de différend frontalier ou territorial (La Haye, septembre 2016, organisé en partenariat avec Eversheds LLP);

e. Les îles dans la délimitation des juridictions maritimes et des frontières (Dubai, novembre 2016, organisé en partenariat avec le Centre australien de recherche sur les ressources océaniques et la sécurité des océans de l'Université de Wollongong).

G. **Concordance des buts du Centre de recherche sur les frontières avec ceux de l'Autorité internationale des fonds marins et, plus particulièrement, sa contribution aux travaux de l'Autorité**

1) La mission générale du Centre – mieux faire connaître la gestion pacifique et productive des zones situées de part et d'autre et au-delà des frontières d'un État et renforcer les capacités en la matière – correspond dans les grandes lignes à celle de l'Autorité. Plus particulièrement, la majeure partie des activités du Centre, qu'il s'agisse de ses programmes de formation et de conseil ou de ses activités de recherche, ont trait aux zones maritimes. Le Centre se lance actuellement dans un projet visant à étudier comment l'évaluation des menaces écologiques et la participation des parties intéressées concernant les zones

sous-marines (sous juridiction souveraine ou dans la Zone internationale) peut influencer l'élaboration et l'application des règlements, lorsque l'ampleur du risque et l'identité des parties intéressées n'apparaissent pas clairement. Le Centre compte communiquer à l'Autorité ses résultats en matière de pratiques exemplaires quand il élaborera un code minier pour la Zone et, plus généralement, mettra en place des mécanismes permettant de tenir compte des opinions des parties intéressées.

2) En outre, le Centre mettra à disposition ses compétences en matière de communication de l'information sur les questions transfrontalières et extraterritoriales et leurs liens avec l'extraction des ressources et de gestion et d'interprétation des données géoréférencées. Compte tenu de son engagement de longue date en faveur de la paix et de la stabilité dans les océans, le Centre souhaite partager son expérience et ses compétences avec l'Autorité pour l'aider à remplir sa mission de gestion des ressources des fonds marins internationaux.

H. Structure

1) Faisant partie du département de géographie de l'Université de Durham, le Centre est une unité autonome au sein de la faculté des sciences sociales et de la santé (dont dépend le département). Les décisions quotidiennes relatives aux programmes sont prises par le Directeur du Centre, qui enseigne à plein temps dans le département tout en étant détaché à temps partiel auprès du Centre, et rend compte au Chef du département. Un comité directeur composé de cinq membres (trois membres du personnel du département et deux représentants de la faculté de droit) offre des orientations stratégiques générales.

2) Le département de géographie de l'Université de Durham figure systématiquement parmi les trois meilleurs départements de géographie du Royaume-Uni et parmi les cinq meilleurs du monde. D'après les derniers classements, l'Université dans son ensemble est parmi les sept meilleures universités du Royaume-Uni et les 70 meilleures universités du monde. Son programme en sciences sociales occupait le 36^e rang mondial dans le dernier classement des universités publié par le *Times* (2015).

I. Organisations partenaires

Institution universitaire de recherche et de formation au sein de l'Université de Durham, le Centre n'appartient pas officiellement à des organisations externes et ne compte pas de membres. Ses ateliers de formation sont souvent organisés en collaboration avec des cabinets d'avocats internationaux, des sociétés de cartographie ou des homologues dans d'autres universités. Récemment, ses principaux partenaires ont inclus Foley Hoag LLP, Eversheds LLP, Bordermap Consulting Ltd., le Centre de droit international de l'Université nationale de Singapour et le Centre australien de recherche sur les ressources océaniques et la sécurité des océans de l'Université de Wollongong. Ses partenaires pour les projets de recherche en cours comprennent l'Université de Warwick (Royaume-Uni), l'Université de Laponie (Finlande), l'Université d'Akureyri (Islande), l'Université Dalhousie (Canada) et l'Université de l'Indiana (États-Unis d'Amérique). Ses projets de recherche actuels sont financés par la Fondation Leverhulme et le programme Horizon 2020 de l'Union européenne.